

RENTRÉE SCOLAIRE est fixée :

Mardi 1er Septembre

9h00 les 2^{ème} année

13h40 les 1^{ère} année

Chers Parents et Étudiants,

Vous avez choisi le Lycée François MARTY pour poursuivre vos études supérieures. Nous sommes heureux de vous accueillir et vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Si vous intégrez la résidence étudiante, nous souhaitons que ce soit un lieu de travail où chacun puisse se sentir chez lui.

Pour cela quelques règles de fonctionnement :

- l'alcool y est interdit, les fêtes dans les studios également,
- les chambres étudiantes sont occupées uniquement par les étudiants, il n'est donc pas envisageable d'y accueillir des personnes extérieures pour la nuit,
- le silence doit être respecté à partir de 22 h 30.

Nous serons particulièrement vigilants au respect de ces règles. Si elles sont enfreintes, l'étudiant risquera l'éviction de la résidence.

En BTS, la présence en cours est obligatoire de même que la réalisation de tous les travaux et activités pédagogiques préparés par les enseignants. Merci à chacun de bien retenir ces quelques points qui facilitent la vie ensemble et le travail en commun.

Vous trouverez dans le dossier ci-joint tous les renseignements utiles pour la rentrée.

- **Les affaires de sport** sont obligatoires dès le jour de la rentrée (short, tee-shirt, chaussures).
- **Jeudi 12 novembre 2026** journée libérée. Les cours seront rattrapés le vendredi 29 janvier 2027.

Enfin, le **lycée** sera **fermé** du **17 juillet** au soir au **17 août** au matin. En cas d'urgence, vous pourrez adresser un mail à : carine.gardes@gmail.com

RESERVATION d'un APPARTEMENT

REMISE DES CLES et ETAT DES LIEUX 1^{ER} année (ACSE et TC)

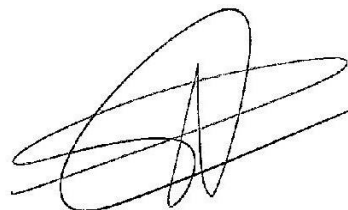
Mardi 1 Septembre 2026
à partir de 9 h 00

REMISE DES CLES et ETAT DES LIEUX 2^{ème} année (ACSE et TC)

Lundi 31 août 2026
A partir de 14 h 00

Il me reste à souhaiter à chacun de bonnes vacances et à vous espérer en pleine forme à la rentrée de septembre.

Bien cordialement.



Carine GARDES, Directrice